

millant abbé, placé sur le devant d'une loge, se vit apostropher par le parterre, qui criait : *A bas la calotte ! L'abbé, impatienté de ces clameurs, prit sa calotte et dit, en la jetant : « Tiens, parterre, la voilà, tu la mérites bien. »*

— Jeux. Au trictrac, *Tout-à-bas*, se dit en prenant deux dames à la pile.

— En bas, Au-dessous, à la partie basse : *Que faites-vous là-haut, on vous attend en bas.* Vers la partie basse, vers la terre : *Tomber la tête en bas.*

Au-dessus de la grotte, un lierre enraciné laisse flotter en bas ses festons et ses nappes. LAMARTINE.

« Se dit en parlant des degrés inférieurs de la société, ou simplement d'une condition peu élevée : *La religion catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales.* (Chateaub.) En général, les confidences vont plutôt en bas qu'en haut. (Balz.) Lorsque, sans motifs, on trouve en haut que tout va bien, il est rare qu'en bas on n'ait pas raison de se plaindre que tout va mal. (E. de Gir.)

Laissons gronder en bas cet orage irrité Qui toujours nous assiege, Et gardons au-dessus notre tranquillité Comme le mont sa neige. V. HUGO.

Sur la terre, par rapport à Dieu : *Dieu se réserve à lui seul les choses d'en haut ; il partage avec les rois celles d'en bas.* (Boss.)

— De haut en bas, du haut en bas, Depuis les parties les plus élevées jusqu'aux plus basses : *Etre crotté du haut en bas.* Ramenez-ci, ramenez-là, la cheminée du haut en bas. (Cri des ramoneurs.) Rouler du haut en bas d'un escalier. Fig. Dédaigneusement : *Pour trois ou quatre degrés de soleil de plus ou de moins, il ne faut pas traiter les gens de haut en bas.* (Volt.) Ce nouveau Socrate a des qualités qui lui sont communes avec l'ancien : aussi bien que l'autre, il regarde le monde de haut en bas. (Balz.)

— Par en bas, dans la partie basse : *Sa taille est devenue plus fine par en bas.* (Mme de Sév.)

— En en bas, Dans une position renversée : *Vous avez mis les fleurs en en bas !* (Mol.) Inus. Cette locution était apparemment populaire du temps de Molière.

— Par bas, Dans la partie inférieure : *Il y a quatre chambres par bas.* (Acad.) Ce sens a vieilli. Par le bas, par les selles : *Evacuer par haut et par bas.*

— Ici-bas, Sur la terre : *Rien ici-bas n'est plus grand que la vertu.* (Mass.)

Rien de ce qui s'agit ici-bas ne me tente. LAMARTINE.

Sur cette mer qu'ici-bas nous courons, Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons. BOILEAU.

Il n'est point ici-bas de bonheur Si la vertu ne règle et l'esprit et le cœur. DU RESNEL.

Quelque trouble ici-bas que mon âme ressente, La Foi, fille du ciel, devant moi se présente. L. RACINE.

L'Eglise, à la douleur destinée ici-bas, Prit naissance à la croix et vit dans les combats. L. RACINE.

Un Dieu qui prit pitié de la nature humaine, Mit auprès du plaisir le travail et la peine. La crainte l'éveilla, l'espoir guida ses pas : Ce cortège aujourd'hui l'accompagne ici-bas. VOLTAIRE.

— Là-bas, Dans la partie basse que voilà : *J'étais là-haut au troisième, vous me cherchiez là-bas à la cave.* Dans cet endroit que voilà plus loin : *Il est parti ; le voilà déjà là-bas.*

Vois-tu douze cygnes là-bas ? — Non, dit-il, je ne les vois pas. SCARRON.

Le vois-tu bien là-bas, là-bas, Là-bas, là-bas ? dit l'espérance ; Bourgeois, manants, rois et prélats Lui font de loin la révérence. BÉRANGER.

Dans un endroit déterminé, éloigné de celui-ci : *Qu'avez-vous fait de vos enfants ? — Ils sont là-bas au pays.* Dans les enfers ; dans l'autre monde :

Et pourquoi s'aller faire une affreuse peinture D'un mal qu'assurément on ne sent point là-bas. DE CHAULIEU.

Scarron sentant approcher son trépas Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas Encore fait de tout point ma satire. — Ah ! dit Clotho, vous la ferez là-bas ; Marchons, marchons, il n'est point temps de rire.

— Gramm. Quand on occupe un logement composé de pièces placées à différents étages, et qu'on se trouve dans l'une des pièces d'un étage supérieur, on peut dire *descendre en bas*, pour signifier descendre à l'étage inférieur. Mais, dans un sens plus général, la locution *descendre en bas* présente un pléonasme vicieux ; il faut se borner à dire *descendre*.

— Syn. Bas (jeter à, mettre à), abattre, démolir, détruire, renverser, ruiner. V. ABAT-TRÉ.

BAS s. m. (ba — même étym. que bas, adj.) La partie inférieure, la partie basse : *Le bas de la montagne, de la tour, de l'arbre, de la maison.* Le bas de la rivière, de la ville, de la contrée, du pays. Le bas du visage. Le bas du corps. Le bas du tonneau. Le bas de l'escalier. Le bas d'une robe. Le bas de la page. Leurs noms sont au bas de cette page. (Fasc.) Il y avait, au bas de votre lettre, trois écritures différentes. (Volt.) Eh quoi ! la cérémonie est déjà termi-

née ! — Mon Dieu, oui... le temps d'apposer sa signature au bas de ce grand registre. (Scribe.) Leur voiture s'est brisée au bas de la montagne. (Scribe.) Il y a trois heures que nous soupçons au bas de la croisée. (Etienne.)

— Le fondement : *Aller, Evacuer par le haut et par le bas.* L'opération... fut prodigieuse par le bas. (St-Sim.)

— Fig. Ce qui est vil, méprisable, grossier : *Le fond y est le même que dans les conditions les plus ravalées ; tout le bas, tout le faible, tout l'indigne s'y trouvent.* (La Bruy.)

— Loc. fam. Le bas du pavé, proprement, La partie du pavé la plus rapprochée du ruisseau, et, fig., La position la moins honorable : *De longtemps les pauvres ne quitteront le bas du pavé.*

— Le bas du monde, ou simplement le bas, Le peuple, la partie la moins distinguée de la société : *Je ne dois pas me fort soucier de ce qui se passe dans le bas du monde, parmi les esprits inférieurs.* (Balz.)

Toujours même impudeur, même luxe effronté, Dans le haut et le bas, même immoralité. A. BARBIER.

— Le tonneau est au bas, le tonneau est presque vide, et, fig., Etre au bas, Etre réduit presque à rien : *Notre argent est au bas, il faut y remédier.* (Hamill.)

— Haut et bas, Alternative ou opposition de bien et de mal, de prospérité et de malheur : *N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir ?* (Volt.) Après des hauts et des bas, le notaire entendit enfin sonner l'heure de sa déconfiture. (Balz.) Le christianisme a fait voir le haut et le bas de notre cœur. (Chateaub.) Signifie aussi, Inconsequences brusques dans les actions ou le caractère : *Qu'est-ce que c'est donc que cela ? A chaque instant des hauts, des bas, me pousser de ma place, m'y remettre, m'en ôter encore !* (Scribe.) Il y a des hauts et des bas dans l'esprit de cet homme, dans sa conduite, dans son humeur, dans ses ouvrages. (Acad.)

— Littér. et b.-arts : Genre bas, trivial : *Le bas est si voisin du familier et du simple, qu'on les confond tous les jours. Le naïf est une nuance du bas.* (Fonten.) Le trivial et le bas défigurent la tragédie. (Volt.)

— Mus. Sons graves : Le bas ou les bas de la voix, d'un instrument. Cet instrument est faible dans les bas. Votre voix fausse dans le bas.

— Mar. Le bas ou les bas d'un navire, La partie inférieure du navire, située au-dessous de la ligne de flottaison. Le bas de l'eau, La marée basse.

— Astrol. Le bas du ciel, La troisième et la quatrième maison du ciel, où se trouve le nadir, partie du ciel la plus basse, ou, plus exactement, la plus éloignée de nous.

— Typogr. Bas de casse, moitié inférieure de la boîte à compartiments appelée casse. On dit aussi *casseau inférieur*. Lettres bas de casse, Lettres minuscules, que l'on tient ordinairement dans les compartiments inférieurs de la casse.

— Antonymes. Cime, comble, dessus, haut, sommet.

— Homonymes. Bah ! bât, bat et bats (du verbe battre).

BAS s. m. (ba — Abrév. de bas-de-chausse). Vêtement souple dont on se couvre la jambe et le pied : Un bas de laine, de soie, de coton. Je permettrais bien que ma maîtresse fit des livres ; mais, pour ma femme, je veux qu'elle ne sache faire que des chemises et des bas. (Dider.) Je n'ai pas une paire de bas à me mettre aux pieds, qu'ils soient troués. (Mirab.) Quand le métier à bas fut inventé, que d'alarmes concurrent les personnes qui faisaient les bas à l'aiguille ! (Droz.) L'abbé se taisait et examinait d'un air piteux ses bas de laine noire, où ne manquaient pas les reprises. (J. Sandeau.) Il comparait la vie à un bas, dont une seule maille échappée laissait déchirer toute la trame. (Balz.) On connaît ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand : *C'est de la boue dans un bas de soie.* (Chateaub.) Les premiers bas de tricot ne datent que du règne de François Ier. (Bouillet.)

J'ai son signalement : c'est une plume verte, Avec des bas orange. A. DE MUSET.

Un grand seigneur tant soit peu jardinier, Dans son enclos, armé de la serpette, Allait taillant la branche peu discrète, Et des bourgeons le luxe printanier. Or, tout à coup, l'outil outre mesure S'abandonnant, égaré par la main, Taille une jambe, au lieu d'un arbre nain, D'où le seigneur reçut large blessure. Les gros Lucas lors de se lamenter, Les yeux au ciel, la pâleur au visage ; Ah, monseigneur, dit-il, c'est grand dommage ! Le joli bas que venez de gâter !

— Pop. Bas de soie de la cuisinière, Profit qu'une cuisinière de grande maison retire de la vente des graisses, jus de viandes, etc. : Les bas de soie de la cuisinière ne sont pas connus dans cette maison.

— Prov. Cela lui va comme un bas de soie, Cela lui sied parfaitement.

— Mar. Nom donné à des entraves de fer que l'on met aux pieds des hommes que l'on veut punir : *Se faire mettre les bas.*

— Encycl. Les peuples anciens ne connaissaient pas l'usage des bas ; mais les dames

romaines entouraient leurs pieds et leurs jambes de bandelettes qu'elles nommaient *fasciae crurales*, et les petits-maitres de Rome suivaient leur exemple. Pendant le moyen âge, on portait des espèces de caleçons à pied que l'on découpait dans des pièces d'étoffe, absolument comme les autres parties du costume. Dans la seconde moitié du xvi^e siècle, on imagina de détacher la partie inférieure de ce vêtement, et alors prirent naissance les bas. Un peu plus tard, au lieu de confectionner les bas suivant l'ancien usage, on eut l'idée de les faire à l'aiguille. Cette invention, qui produisit les bas tricotés, est généralement attribuée à l'Anglais William Rider, qui l'aurait faite vers 1564. Il paraît que les bas ainsi fabriqués furent d'abord en soie, et l'on assure que les premiers que l'on vit en France furent portés par Henri II, le jour des noces de sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie (1569) ; cependant Olivier de Serres et Brantôme affirment que l'usage des bas remonte à une date plus ancienne. Quelques années après, parut une invention bien plus importante, celle du *métier à bas ou machine à tricoter*. Il existe plusieurs opinions contradictoires sur l'auteur de ce nouveau progrès ; mais les écrivains les plus compétents en font honneur à un autre Anglais, nommé William Lee ou Lea, qui l'avait déjà réalisé en 1569. Quoi qu'il en soit, il est certain que Lea, ayant été méconnu dans son pays, tourna ses regards vers la France et que, cédant aux promesses de Sully et de Henri IV, il se transporta à Rouen avec les quelques ouvriers qu'il avait formés. La nouvelle industrie était déjà florissante dans la cité normande, quand la mort d'Henri IV vint faire craindre à l'inventeur que le successeur de ce prince ne lui accordât pas les privilèges qu'on lui avait promis. Lea se rendit à Paris pour faire valoir ses droits, mais la mort le surprit au milieu de ses démarches. Les ouvriers, se trouvant alors livrés à eux-mêmes, retournèrent en Angleterre, avec leurs métiers, qui, cette fois, y furent si bien appréciés que le gouvernement en prohiba l'exportation. La France perdit ainsi une branche d'industrie qu'elle avait exploitée la première, et elle ne la recouvra que sous le règne de Louis XIV. A cette époque, un mécanicien, appelé Jean Hindret ou Hindres, obéissant aux conseils du grand Colbert, se rendit chez nos voisins et, après avoir réussi à surprendre le secret des métiers à bas, vint, en 1656, fonder dans le château de Madrid, au bois de Boulogne, une manufacture que l'on regarde comme l'origine de notre fabrication mécanique des tissus à mailles. Les premiers métiers ne produisaient que des bas unis, mais on ne tarda pas à les modifier de manière à pouvoir en obtenir des bas à fleurs, des bas chinés, des bas tigrés, etc. Tous ces perfectionnements eurent lieu en Angleterre, à partir surtout de 1769, et ils furent importés sur le continent par une foule d'industriels, qui, comme cela arrive ordinairement en pareil cas, s'en attribuerent l'invention.

BAS ou BASSE (Martin), graveur hollandais, qui vivait vers 1600 et qui avait eu pour maître Wierix. Il a laissé des portraits remarquables, entre autres celui du jésuite Gening et celui de Philippe Bosquier. Il a aussi gravé un *Saint Pierre et saint Paul* pour un frontispice daté de 1622. — Un autre graveur du même nom, mais dont le prénom était William, a laissé des paysages et *Une Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean*.

BASAAL s. m. (ba-za-al). Bot. Genre de plantes, de la famille des antidiées, qui croît sur les côtes sablonneuses du Malabar. Selon Jussieu, espèce du genre ardisia.

BASACLE s. m. (ba-za-kle). Pêch. Endroit où l'on renferme le poisson.

BASAITI (Marco), peintre italien du commencement du xvi^e siècle. Il naquit dans le Frioul, de parents grecs, mais toute sa vie s'écoula à Venise. On a pourtant retrouvé de lui, dans le Frioul, une *Descente de croix*. Les œuvres que ce peintre a laissées à Padoue et à Venise sont nombreuses et très-estimées ; la *Prière au Jardin* et la *Vocation de saint Pierre* passent pour ses deux chefs-d'œuvre. On cite encore une belle *Assomption*, qui se voit à Saint-Pierre et Saint-Paul de Murano. Le fini et l'élégance de ses tableaux marquent à cette belle époque de la peinture italienne, et son coloris, quoique un peu faible, en manque pas d'agrément.

BASAL, ALE, adj. (ba-zal, a-le — rad. base). Hist. nat. Relatif à la base ; qui a quelque particularité remarquable dans la base : *Le polyptère s'accroît par gemmation BASALE irrégulière.* (M. Edwards.)

BASALTE s. m. (ba-zal-te — lat. *basaltis*, même sens). Géol. Roche volcanique d'un noir plus ou moins foncé, à base compacte de labradorite, renfermant du pyroxène noir, et presque toujours de l'oxyde de fer magnétique, fréquemment du péridot, et quelquefois des feldspaths en cristaux, qui lui donnent la structure porphyrique : *La pierre de touche est une sorte de BASALTE.* (Acad.) La grande dureté du basalte est la principale cause de la rareté de son emploi dans les arts. (Dela-fosse.) Le basalte s'élève majestueusement en colonnes prismatiques. (M.-Brun.) Le basalte éruptif a quelquefois formé des plateaux. (Figuier.) L'église et la tour sont bâties avec une

espèce de grès rougeâtre, dont la couleur est assez agréable à l'œil, et qui paraît être du basalte altéré. (A. Hugo.)

— Encycl. Le basalte forme des plateaux souvent très-étendus (*basalte en nappes*), des buttes isolées (*basalte en buttes*), ou des filons rattachés à des éruptions volcaniques. La discussion sur l'origine ignée ou sédimentaire des *basaltes* marqua le commencement de la querelle des *neptuniens* et des *plutonistes* : c'est à ce titre que nous allons en dire quelques mots ici. Après Descartes, Leibnitz, Buffon, Linné, dont le génie devança en quelques points l'expérimentation par de hardies inductions ; de Saussure, Pallas, Werner, firent suivre aux études géologiques une voie moins large, mais plus sûre. Werner (1775), l'illustre professeur de Freyberg, après des explorations dans une petite partie de l'Allemagne, et en présence des *basaltes* de Saxe et de Hesse, qui consistent en masses tabulaires, recouvrant des collines sans liaison avec les vallées actuelles, établit que les granits, les *basaltes*, toutes les roches cristallines, sont des dépôts de la mer, tout aussi bien que les roches stratifiées et fossilifères. Selon lui, le dépôt de l'*Océan chaotique* donne, par voie chimique, les roches cristallines ; par voie mécanique, les roches sédimentaires. Pendant la solidification, il s'est produit des fissures, qui, remplies par l'eau, ont donné les filons métallifères. L'activité interne du globe était ainsi méconnue. Dès 1763, Desmarest reconnut l'origine ignée des *basaltes*. C'est ainsi que s'engagea la longue querelle des *neptuniens* et des *plutonistes*, querelle où, des deux côtés, on déploya tant d'ardeur, que les personnalités ne manquèrent pas pour égayer la galerie. Les *neptuniens* furent battus sur le terrain scientifique ; mais ils accusèrent leurs adversaires de vouloir faire revivre le dogme païen d'une succession éternelle, et de nier la création. L'éloquence de Werner, le charme avec lequel il exposait sa théorie, passionnèrent ses élèves au point que Cuvier lui-même se crut obligé à une grande réserve, lorsqu'il cita l'opinion contraire de Hutton sur la formation des *basaltes*, dans son *Rapport sur les progrès des sciences naturelles* depuis 1789 (publié en 1808). Pourtant, dès 1785, Hutton et son disciple John Playfair avaient établi l'origine éruptive des granits et des *basaltes*, et montré l'existence de la chaleur interne. Les expériences de sir James Hall (1805) avaient démontré la transformation des roches par la chaleur. Dolomieu avait battu en brèche les théories de Werner. Maintenant la querelle est vidée, et les efforts des géologues s'appliquent à déterminer, dans la formation d'une roche cristalline, la part de l'action ignée et celle de l'action sédimentaire. Les lecteurs qui voudront approfondir ce sujet feront bien de consulter les travaux de M. Elie de Beaumont sur les terrains jurassiques des Alpes, et les remarquables *Etudes et expériences synthétiques sur le métamorphisme et la formation des roches cristallines*, de M. Daubrée.

Il est probable que Werner eût renoncé à soutenir sa théorie, si, sortant de la Saxe, il avait visité les volcans éteints de l'Auvergne, examiné les *basaltes* produits évidemment par les courants qui s'en échappaient. L'origine ignée est plus difficile à expliquer pour les *basaltes en nappes* ou en buttes de la Saxe. Pourtant, ces *basaltes* offrent tous les caractères des laves déposées sur des terrains horizontaux, et, lorsqu'on peut pénétrer sous la masse basaltique, on voit que la partie inférieure présente des appendices qui indiquent une matière liquide qui s'est moulée dans les crevasses.

L'origine ignée est bien plus visible pour le *basalte* en filons. Les masses basaltiques présentent souvent une apparence cristalline ; elles sont divisées en colonnes prismatiques, le plus souvent verticales, quelquefois horizontales : ce ne sont pas là des cristaux. Les sections des prismes sont irrégulières : cette apparence résulte des gerçures qui se sont produites pendant le refroidissement.

Mais à quelle époque les *basaltes* ont-ils commencé à sortir du sein de la terre ? Evidemment leur apparition est récente, comparée à celle des granits et des porphyres. Il semble qu'elle n'ait commencé qu'à l'époque de la craie. Des lors, les *basaltes* ont continué à travers tous les dépôts de sédiment jusqu'à l'époque actuelle ; non-seulement ils ont formé, sur la pente des montagnes et dans les vallées, des coulées qui se rattachent à des bouches de volcans éteints, comme dans l'Eifel, l'Auvergne et le Vivarais, mais encore ils coulent de nos jours en Islande.

Du reste, il n'y a pas de ligne nettement tranchée entre l'émission des dernières roches granitiques et porphyriques et celle des plus anciens *basaltes*. « Il y a liaison, dit M. Constant Prévost, alternance même, entre les *basaltes* et les premiers produits de la cause ignée, comme il y a rapports intimes entre eux et les laves qui s'écoulent par la bouche de quelques volcans modernes. » Certains volcans, comme celui de Mosenberg, ont fourni, par diverses bouches, tantôt l'un des produits, tantôt l'autre, comme pour montrer qu'ils appartiennent à une seule et même opération de la nature. Non-seulement les dépôts basaltiques sont le résultat de l'action du feu ; mais encore la matière qui les a formés a dû jouir d'une grande fluidité. C'est ce que prouvent la